



STRUCTURER LES
CONDITIONS
D'UN EQUILIBRE
URBAIN-RURAL

GRILLES DE SELECTION DES PROJETS

GROUPES D'ACTION LOCALE LEADER
« DE GARRIGUES EN COSTIÈRES » POUR LA PÉRIODE 2014-2020

VERSION DE SEPTEMBRE 2016



Grille de sélection des projets de la Fiche action n°1 : Gouvernance alimentaire

	PRINCIPES DE SELECTION	CRITÈRES DE SELECTION	POINTS	
Principes relatifs à l'approche LEADER	Partenariat public privé et mise en réseau dans l'élaboration et la réalisation du projet (opération)	Le projet repose sur une démarche partenariale	1	
		Le projet permet la création de nouveaux partenariats et associe la société civile durant son élaboration	3	
		La vie du projet s'appuie sur un partenariat durable	5	
	Inscription - contribution dans une autre stratégie Locale de développement et/ou un autre plan d'action	Le projet s'inscrit uniquement dans la stratégie du GAL	3	
		Le projet s'inscrit dans plusieurs stratégies dont celle du GAL	5	
	Action multisectorielle: différentes vocations et incidences du projet sur le territoire: social, économique, alimentaire....	le projet répond à une seule vocation, un seul objectif	3	
		le projet repose sur une approche transversale, contribue à plusieurs objectifs	5	
	Innovation et capitalisation: opération nouvelle sur le territoire (opération pilote, réponse à un service manquant, NTIC...) et formalisation des méthodes et démarches de mise en œuvre	Le projet contribue à la création d'un usage/service nouveau pour le territoire	1	
		Le projet apporte une innovation pour le territoire (méthode, support, acteurs...)	3	
		Le projet présente un caractère expérimental/pilote transférable et/ou une valorisation de la démarche	5	
			Respect principes LEADER	/20
	Principes transversaux relatifs à la stratégie locale de développement du GAL de Garrigues en Costières: contribuer à l'équilibre urbain-rural	Lisibilité et appropriation par la population	Le projet permet le développement de la connaissance du territoire	3
Le projet propose des outils de diffusion et de transmission de la connaissance du territoire			5	
Mutualisation des usages (équipements, outils et services)		Le projet répond à un seul usage	3	
		Le projet répond à plusieurs usages	5	
Mixité et rencontre des populations (urbain-rural, intergénérationnel, diversité sociale...)		Le projet s'adresse à un seul public	1	
		Le projet s'adresse à un public varié	3	
		Le projet permet la rencontre entre populations urbaines et rurales	5	
Rayonnement / envergure du projet sur le territoire du GAL et en dehors		Le projet est de portée communale	3	
	Le projet est de portée supra communale	5		
		Adéquation stratégie du GAL	/20	

		PRINCIPES DE SELECTION	CRITÈRES DE SELECTION	POINTS	
Principes relatifs aux projets relevant de l'Axe 1 "Gouvernance alimentaire"	Qualité des productions		Recherche de produits locaux de qualité gustative, écologique et sociale	1	
			Recherche de produits locaux de qualité gustative, écologique et sociale qui s'appuient sur des chartes, des labels, SIQO, des démarches de qualité reconnues	3	
			Recherche de produits locaux de qualité gustative, écologique et sociale qui s'appuient sur des chartes, des labels, SIQO, des démarches de qualité reconnues avec une préférence des produits issus de l'agriculture biologique	5	
	Accessibilité à tous		Le projet permet à tous les publics (y compris précaires) de se nourrir de façon saine, équilibrée et à un prix accessible	1	
			Le projet permet à tous les publics (y compris précaires) de se nourrir de façon saine, équilibrée et à un prix accessible tout en garantissant une proximité géographique	3	
			Le projet permet à tous les publics (y compris précaires) de se nourrir de façon saine, équilibrée et à un prix accessible tout en garantissant une proximité géographique et en encourageant l'implication des usagers	5	
	Animation - sensibilisation		Le projet repose sur un lien direct entre producteurs et consommateurs	1	
			Le projet repose sur un lien direct entre producteurs et consommateurs en proposant des animations et/ou actions de sensibilisation (voire pédagogique)	3	
			Le projet repose sur un lien direct entre producteurs et consommateurs en proposant des animations et/ou actions de sensibilisation en ayant des moyens humains dédiés	5	
	Promotion et retombées sur le territoire		Le projet est complémentaire des initiatives existantes	3	
			Le projet s'inscrit dans une démarche collective et contribue à la création de partenariats pour la valorisation et la promotion des productions locales	5	
				Adéquation Axe 1	/20

NOTE TOTALE	/20
--------------------	------------

Note minimale pour sélectionner un projet : 14/20